

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Roman Beschieru, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Dollard-des-Ormeaux pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 7 juin 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	5
État de la situation financière	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	45
Analyse des charges	57

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. La ville n'a pas obtenu les informations concernant le coût lié à la mise hors service des immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers, aux charges ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO s.e.n.c.r.l.

Vaudreuil-Dorion, le 7 juin 2024

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A107797

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	95 905 700	96 812 740	87 940 298
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 073 600	1 102 372	1 096 113
Quotes-parts	3			
Transferts	4	9 064 900	9 129 311	10 331 226
Services rendus	5	952 300	1 752 856	1 205 443
Imposition de droits	6	4 700 700	6 806 056	7 320 880
Amendes et pénalités	7	800 000	599 232	660 389
Revenus de placements de portefeuille	8	400 000	1 697 749	541 688
Autres revenus d'intérêts	9	510 000	868 196	634 954
Autres revenus	10	21 500	783 993	485 583
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	113 428 700	119 552 505	110 216 574
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	19 429 296	19 285 009	17 411 993
Sécurité publique	15	23 417 951	23 104 845	21 028 340
Transport	16	28 304 287	28 112 784	26 123 567
Hygiène du milieu	17	17 194 426	17 606 810	15 551 606
Santé et bien-être	18	1 124 371	1 143 001	815 500
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 277 844	2 637 429	2 580 199
Loisirs et culture	20	23 814 685	24 360 990	23 226 701
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 404 469	1 355 730	1 013 725
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	116 967 329	117 606 598	107 751 631
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(3 538 629)	1 945 907	2 464 943
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		132 271 268	129 806 325
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		132 271 268	129 806 325
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		134 217 175	132 271 268

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	19 830 176	12 217 608
Débiteurs (note 5)	2	30 101 393	33 833 252
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	4 224 974	3 963 167
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	1 124 000	1 189 000
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	55 280 543	51 203 027
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	20 608 246	17 537 783
Revenus reportés (note 11)	12	1 735 351	43 819
Dette à long terme (note 12)	13	52 688 777	51 483 306
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	75 032 374	69 064 908
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(19 751 831)	(17 861 881)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	152 900 762	149 199 945
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	137 196	137 196
Stocks de fournitures	20	676 275	563 793
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	254 773	232 215
	23	153 969 006	150 133 149
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	134 217 175	132 271 268
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	134 217 175	132 271 268
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	134 217 175	132 271 268
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(3 538 629)	1 945 907	2 464 943
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	14 325 000)(	16 609 344)(	16 027 535)
Produit de cession	3		11 055	110 714
Amortissement	4	12 849 159	12 891 067	12 686 111
(Gain) perte sur cession	5		6 405	(108 614)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(1 475 841)	(3 700 817)	(3 339 324)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(112 482)	(119 397)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(22 558)	(52 182)
	13		(135 040)	(171 579)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	<b>(5 014 470)</b>	<b>(1 889 950)</b>	<b>(1 045 960)</b>
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(17 861 881)	(16 815 921)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(17 861 881)	(16 815 921)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		<b>(19 751 831)</b>	<b>(17 861 881)</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 945 907	2 464 943
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	12 891 067	12 686 111
Autres			
▪ Perte (gain) cession d'actifs	3.1	6 405	(108 614)
▪ Réduction valeur Placement UMQ	3.2	33 631	81 279
	4	14 877 010	15 123 719
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	3 731 859	(6 340 249)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	3 070 463	1 204 384
Revenus reportés	8	1 691 532	(288 911)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	65 000	8 000
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(112 482)	(119 397)
Autres actifs non financiers	12	(22 558)	(52 182)
	13	23 300 824	9 535 364
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(16 609 344)	(16 027 535)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	11 055	110 714
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(16 598 289)	(15 916 821)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(127 057)	(127 057)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(168 381)	(41 377)
Cession	22		86 197
	23	(295 438)	517
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	7 827 000	8 242 769
Remboursement de la dette à long terme	25	(6 630 000)	4 293 769
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	8 471	6 609
Autres			
▪	28.1		
	29	1 205 471	3 955 609
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	7 612 568	(2 425 331)
Solde déjà établi	31	12 217 608	14 642 939
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	12 217 608	14 642 939
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	19 830 176	12 217 608

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Dollard-des-Ormeaux (la Ville) est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (L.Q. 2003 chapitre 14), de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.Q., c. E-20.001) ainsi que du décret n° 1229-2005 du 8 décembre 2005 concernant l'agglomération de Montréal, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

##### a) Périmètre comptable

S.O.

##### b) Partenariats

S.O.

#### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

#### Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations de la Ville se situent au niveau de la durée estimative des immobilisations, des hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs et au niveau des passifs éventuels.

#### C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

**D) Passifs**

**Provision pour contestation d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

**E) Actifs non financiers**

La ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

**Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Équipement informatique, Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 20 ans

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**F) Revenus**

**Revenus autres que les revenus de transfert**

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés s'ils ont fait l'objet d'une demande de paiement;

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

Les revenus de projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers;

Le revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**Revenus de transfert**

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**  
S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer (à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation), les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

*Placements de portefeuille*

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme municipal tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges de fonctionnement.

**Passifs éventuels**

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**3. Modification de méthodes comptables**

**Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles recommandations ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme municipal.

**Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipal qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipal doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'organisme municipal n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers en vertu de cette norme .

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	19 830 176	12 217 608
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	19 830 176	12 217 608
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( ) ( )		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	6	19 830 176	12 217 608
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	18 846 561	12 217 608
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	2 540 049	3 111 231

**Note****5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	3 154 918	2 817 579
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	16 804 574	15 240 653
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	8 077 878	12 476 882
Organismes municipaux	13	971 994	1 081 892
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	869 024	1 809 433
▪ Divers	14.2	223 005	406 813
	15	30 101 393	33 833 252
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	9 273 600	9 847 069
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	9 273 600	9 847 069
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	773 219	733 492
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		872 298
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	13 436 643	11 204 868
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	545 906	515 906
Autres ministères/organismes	26	2 822 025	2 647 581
	27	16 804 574	15 240 653

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	433 077	339 651
Autres placements	34	3 791 897	3 623 516
	35	4 224 974	3 963 167
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note**

Les placements à titre d'investissement représentent la participation de l'organisme municipal au Programme d'assurance de dommages UMQ. Les autres placements représentent des titres à revenus fixes et des liquidités conservés chez un courtier. La valeur marchande est de 3 791 897 \$.

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

S.O.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	5 581 581	6 742 274
Salaires et avantages sociaux	42	5 160 287	5 172 979
Dépôts et retenues de garantie	43	8 937 788	4 666 730
Provision pour contestations d'évaluation	44	219 143	382 675
Autres			
▪ Intérêts courus	45.1	404 561	360 718
▪ Contingences légales	45.2	207 400	173 600
▪ Divers	45.3	97 486	38 807
	46	20 608 246	17 537 783

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	1 735 351	38 519
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Programme UMQ (bibliothèque)	60.1		5 300
	61	1 735 351	43 819

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,50	2024	2043	62	52 775 000	51 578 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67	2 604	2 604
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	52 777 604	51 580 604
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 88 827)	( 97 298)
					72	52 688 777	51 483 306

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	4 325 000			4 325 000
2025	74	4 256 000			4 256 000
2026	75	4 319 000			4 319 000
2027	76	4 070 000			4 070 000
2028	77	3 475 000			3 475 000
2029 et plus	78	32 330 000		2 604	32 332 604
	79	52 775 000		2 604	52 777 604
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	52 775 000		2 604	52 777 604

**Note**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022	
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	1 124 000	1 189 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	1 124 000	1 189 000
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 376 000	2 251 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		314
Régimes de retraite des élus municipaux	89	69 045	67 329
	90	2 445 045	2 318 643

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 (	)(
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	35 708 090	2 603 760	662 132	37 649 718
Eaux usées	103	45 551 891	2 813 493	679 556	47 685 828
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	54 373 809	6 295 238	6 431 558	54 237 489
Autres					
▪ Parcs	105.1	15 470 107	1 453 386	1 197 414	15 726 079
▪ Autres	105.2	6 555 733	115 567		6 671 300
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	96 761 987	1 582 150	77 600	98 266 537
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	969 415	308 459	253 658	1 024 216
Ameublement et équipement de bureau	110	1 812 813	478 239	120 093	2 170 959
Machinerie, outillage et équipement divers	111	11 113 465	959 052	1 076 846	10 995 671
Terrains	112	9 061 710			9 061 710
Autres	113				
	114	277 379 020	16 609 344	10 498 857	283 489 507
Immobilisations en cours	115				
	116	277 379 020	16 609 344	10 498 857	283 489 507
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	20 159 101	1 898 502	662 132	21 395 471
Eaux usées	118	27 460 827	2 131 015	679 556	28 912 286
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	26 179 698	2 800 660	6 431 558	22 548 800
Autres					
▪ Parcs	120.1	8 699 310	761 041	1 197 414	8 262 937
▪ Autres	120.2	2 134 789	434 801		2 569 590
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	37 305 523	3 360 640	60 140	40 606 023
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	658 376	143 151	253 658	547 869
Ameublement et équipement de bureau	125	783 281	338 544	120 093	1 001 732
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 798 170	1 022 713	1 076 846	4 744 037
Autres	127				
	128	128 179 075	12 891 067	10 481 397	130 588 745
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	149 199 945			152 900 762
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	137 196	137 196
	136	137 196	137 196
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	137 196	137 196

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪	144.1	254 773	232 215
Autres			
▪	145.1		
	146	254 773	232 215

**Note****19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement le déneigement, la ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 1 561 057 \$, incluant les taxes. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2024	725 524 \$
2025	547 768 \$
2026	189 797 \$
2027	55 878 \$
2028	41 908 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**20. Droits contractuels****Baux de location**

L'organisme municipal a octroyé des baux de location de terrains et de bâtiments, échéant jusqu'en 2037 pour un montant total de 439 835 \$. Les revenus de location recevables au cours des prochains exercices s'élèvent à 64 805 \$ en 2024, 62 805 \$ en 2025, 62 805 \$ en 2026, 62 805 \$ en 2027, 62 005 en 2028 et 124 610 \$ entre 2029 et 2037.

**Programme de subvention**

Dans le cadre d'un programme de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 23 172 442 \$ à la ville pour des travaux admissibles. L'organisme municipal doit également investir 17 721 625 \$ dans ces travaux. Les revenus comptabilisés par la ville au cours de l'exercice et des exercices antérieurs relativement à cette subvention totalisent 22 816 560 \$.

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisent 2 964 699 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier d'encaissement de ces subventions s'établit comme suit:

2024	362 158 \$
2025	337 415 \$
2026	311 889 \$
2027	285 545 \$
2028	259 580 \$
2029 et suivantes	1 408 112 \$

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

Au 31 décembre 2023, les réclamations pendantes contre la Ville s'élèvent à 26 356 039 \$. La Ville a comptabilisé une provision qu'elle a jugé adéquate.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit: la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel d'opérations, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**D) Autres**

**Provision pour contestations d'évaluation**

Certains contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites aux rôles pour les exercices 2011 à 2013, 2014 à 2016, 2017 à 2019, 2020 à 2022 et 2023 à 2025.

Actuellement il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 219 143 \$ a été inscrite au bilan pour pourvoir aux pertes possibles. Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

**Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Les parties ont déposé des demandes d'autorisation d'appel auprès du registraire de la Cour suprême du Canada. Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté les demandes des parties mettant un terme aux contestations de la loi.

À la date de mise au point définitive des états financiers, le juge Moulin de la Cour supérieure demeure saisi du dossier pour statuer sur les demandes en réparation. Les modalités qui en découleront, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues. Bien que le résultat des demandes en réparation soit indéterminable avec précision, nous estimons que le coût du rétablissement de l'indexation augmentera l'obligation réelle des régimes de 2 078 000 \$. Considérant les dispositions des Lois applicables aux régimes de retraite du secteur municipal, des obligations implicites supérieures aux coûts de rétablissement de l'indexation ont été constituées aux régimes et il en résulte une augmentation nulle de l'obligation totale. Considérant qu'il s'agit d'une révision d'une estimation comptable, l'incidence a été reconnue aux résultats au 31 décembre 2023. Cette estimation pourrait devoir être révisée à la lumière de nouvelles informations disponibles.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par le conseil municipal.

**25. Instruments financiers****Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

*Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Non en souffrance	23 115 502	26 454 548
En souffrance :		
moins de 30 jours	893 607	1 035 803
de 30 à 60 jours	30 720	100 931
plus de 60 jours	1 896	-
	24 041 725	27 591 281
Moins la provision pour créances douteuses	(236 258)	(13 038)
	23 805 468	27 578 243

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	13 038
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	236 258
Montants radiés	(13 038)
Montants recouvrés	0
Solde à la fin	236 258

L'organisme municipal est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

#### *Placements de portefeuille*

L'organisme municipal atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	18 833 384	-	-	-	18 833 384
Intérêts courus à payer	404 561	-	-	-	404 561
Dettes	4 325 000	12 645 000	7 039 000	28 768 604	52 777 604
Solde 2023	23 562 945	12 645 000	7 039 000	28 768 604	72 015 549

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	15 718 478	-	-	-	15 718 478
Intérêts courus à payer	360 718	-	-	-	360 718
Dettes	4 089 000	10 924 000	6 003 000	30 564 604	51 580 604
Solde 2022	20 168 196	10 924 000	6 003 000	30 564 604	67 659 800

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt sa trésorerie et équivalents de trésorerie à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Débiteurs	13 961 808		13 961 808
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 814 552	19 814 552
Prêts	-	-	-
Placements de portefeuille	3 791 897	-	3 791 897
Passifs financiers			
Emprunts	-	-	-
Dettes	52 777 604	-	52 777 604

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Débiteurs	12 586 243		12 586 243
Trésorerie et équivalents de trésorerie		12 199 913	12 199 913
Prêts	-	-	-
Placements de portefeuille	3 623 516	-	3 623 516
Passifs financiers			
Emprunts	-	-	-
Dettes	51 580 604	-	51 580 604

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 217 954 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2023 (167 355 \$ en 2022).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Données comparatives**

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées ou modifiées.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	95 905 700	96 812 740		96 812 740	87 940 298
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 073 600	1 102 372		1 102 372	1 096 113
Quotes-parts	3					
Transferts	4	2 349 900	2 553 554		2 553 554	2 376 737
Services rendus	5	952 300	1 752 856		1 752 856	1 205 443
Imposition de droits	6	4 700 700	6 806 056		6 806 056	7 320 880
Amendes et pénalités	7	800 000	599 232		599 232	660 389
Revenus de placements de portefeuille	8	400 000	1 697 749		1 697 749	541 688
Autres revenus d'intérêts	9	510 000	868 196		868 196	634 954
Autres revenus	10	21 500	535 633		535 633	183 540
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	106 713 700	112 728 388		112 728 388	101 960 042
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	6 715 000	6 575 757		6 575 757	7 954 489
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18		248 360		248 360	302 043
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	6 715 000	6 824 117		6 824 117	8 256 532
	22	113 428 700	119 552 505		119 552 505	110 216 574
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	18 773 659	18 630 562	654 447	19 285 009	17 411 993
Sécurité publique	24	22 622 856	22 306 988	797 857	23 104 845	21 028 340
Transport	25	23 954 162	23 748 048	4 364 736	28 112 784	26 123 567
Hygiène du milieu	26	13 177 184	13 558 397	4 048 413	17 606 810	15 551 606
Santé et bien-être	27	1 124 371	1 143 001		1 143 001	815 500
Aménagement, urbanisme et développement	28	2 263 587	2 614 233	23 196	2 637 429	2 580 199
Loisirs et culture	29	20 797 881	21 358 572	3 002 418	24 360 990	23 226 701
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	1 404 469	1 355 730		1 355 730	1 013 725
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	12 849 160	12 891 067	(12 891 067)		
	34	116 967 329	117 606 598		117 606 598	107 751 631
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	(3 538 629)	1 945 907		1 945 907	2 464 943

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(3 538 629)	1 945 907	2 464 943
Moins : revenus d'investissement	2 (	6 715 000)(	6 824 117)(	8 256 532)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(10 253 629)	(4 878 210)	(5 791 589)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4	12 849 160	12 891 067	12 686 111
Produit de cession	5		11 055	110 714
(Gain) perte sur cession	6		6 405	(108 614)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	12 849 160	12 908 527	12 688 211
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		33 631	81 279
	15		33 631	81 279
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 515 531)(	3 516 482)(	3 812 274)
	18	(3 515 531)	(3 516 482)	(3 812 274)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	)	843 268)(	769 346)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		668 298	2 645 293
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 000 000	3 243 084	2 064 057
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 080 000)	(1 184 121)	(1 142 913)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	920 000	1 883 993	2 797 091
	26	10 253 629	11 309 669	11 754 307
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		6 431 459	5 962 718

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	6 824 117	8 256 532
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	1 638 012)(	894 131)
Sécurité publique	3 (	78 055)(	769 701)
Transport	4 (	7 021 816)(	7 466 809)
Hygiène du milieu	5 (	5 497 175)(	4 714 411)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)(	)
Loisirs et culture	8 (	2 374 286)(	2 182 483)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	16 609 344)(	16 027 535)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12 (	)(	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13 (	127 057)(	127 057)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 286 951	5 356 700
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	843 268	769 346
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	587 082	1 758 775
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 706 310	69 746
Réserves financières et fonds réservés	18	519 900	1 159 719
	19	3 656 560	3 757 586
	20	(7 792 890)	(7 040 306)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(968 773)	1 216 226

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	19 295 880	20 407 127	19 475 373
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	5 517 357	6 018 841	5 779 550
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	70 800	23 561	64 325
Autres biens et services	8	18 819 239	18 287 490	17 078 530
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	1 015 100	1 027 150	852 622
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	269 969	306 275	140 727
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	19 400	22 305	20 376
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	57 194 989	57 074 482	50 037 298
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	864 580	1 037 952	979 113
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19	12 849 159	12 891 069	12 686 111
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
Autres	21.1	1 050 856	476 715	556 327
Variation Placement UMQ	21.2		33 631	81 279
	22	116 967 329	117 606 598	107 751 631

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	12 468 280	10 999 821
Excédent de fonctionnement affecté	2	10 030 008	11 421 782
Réserves financières et fonds réservés	3	4 510 518	3 696 297
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)	)
Financement des investissements en cours	5	(2 758 662)	(1 789 889)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	109 967 031	107 943 257
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	134 217 175	132 271 268
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	12 468 280	10 999 821
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	12 468 280	10 999 821
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Réfection chalets/bâtim munic	12.1	5 729 413	5 426 243
▪ Projets informatiques	12.2	498 160	1 507 354
▪ Quote-part Agglomération	12.3	805 562	1 000 000
▪ Impondérables	12.4	2 077 762	1 180 246
▪ Impondérables Travaux publics	12.5	116 687	1 000 000
▪ Covid-19	12.6		1 000 000
▪ Entretien arbres	12.7	261 788	
▪ Programme PRQ	12.8	250 000	
▪ Autres	12.9	290 636	307 939
	13	10 030 008	11 421 782
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	10 030 008	11 421 782

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	3 007 921
Organismes contrôlés et partenariats	22	2 343 700
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	1 252 597
Organismes contrôlés et partenariats	24	1 252 597
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	250 000
Autres		100 000
▪	30.1	
	31	4 510 518
	32	3 696 297
	4 510 518	3 696 297

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	)(
▪	57 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 2 570 683	2 663 442
Investissements à financer	66 ( 5 329 345)(	4 453 331)
	67 (2 758 662)	(1 789 889)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 152 900 762	149 199 945
Propriétés destinées à la revente	69 137 196	137 196
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 433 077	339 651
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 153 471 035	149 676 792
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 153 471 035	149 676 792
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 52 688 777)(	51 483 306)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 88 827)(	97 298)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 9 273 600	9 847 069
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 43 504 004)(	41 733 535)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	)
	83 ( 43 504 004)(	41 733 535)
	84 109 967 031	107 943 257

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux est de type à prestations déterminées. La rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen moins 1,8 % de la rente payable par le Régime des rentes du Québec, pour chaque année de service reconnu avant le 1er janvier 1993. Pour chaque année de service reconnu entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 2015, la rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen. À compter du 1er janvier 2016, la rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen pour les cadres et les cols blancs, alors que pour les cols bleus, la rente pour chaque année de service reconnu est de 1,9 % du salaire de l'année indexé selon le salaire industriel moyen. Le taux d'indexation de la rente est limité à 2,5 % à compter de l'année 2022. Le salaire final moyen correspond à la moyenne des salaires annuels des cinq années consécutives de service reconnu au cours desquelles le salaire fut le plus élevé, à l'exception des années de service reconnu entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2021 des cols blancs pour lesquelles le salaire final moyen correspond à la moyenne des salaires annuels indexés des trois années consécutives de service reconnu au cours desquelles le salaire indexé fut le plus élevé. Pour le service reconnu avant le 1er janvier 2016, la rente de retraite est payable sans réduction à compter de l'âge de 60 ans. Pour le service reconnu à compter du 1er janvier 2016, la rente de retraite des participants cols blancs, cols bleus et cadres est payable sans réduction à compter de 62,5 ans, 60 ans et 62 ans, respectivement. La dernière évaluation actuarielle du Régime était au 31 décembre 2021.

Finalement, depuis le 14 décembre 2021, la Ville de Dollard-des-Ormeaux parraine un régime supplémentaire de retraite à prestations déterminées à l'égard des participants affectés par la rente maximale du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, soit le Régime surcomplémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux. Le Régime est non contributif.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	1 189 000
Charge de l'exercice	4 (	2 376 000)(
Cotisations versées par l'employeur	5	2 311 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	1 124 000
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	96 147 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	96 410 000)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(263 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	1 387 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	1 124 000
Provision pour moins-value	12 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	1 124 000
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	1
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	263 000)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	263 000)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	3 569 000	3 687 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	3 569 000	3 687 000
Cotisations salariales des employés	21 (	1 766 000)(	1 853 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	18 000)(	25 000)
	23	1 785 000	1 809 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	597 000	449 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 382 000	2 258 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	4 952 000	4 449 000
Rendement espéré des actifs	32 (	4 958 000)(	4 456 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(6 000)	(7 000)
Charge de l'exercice	34	2 376 000	2 251 000
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	5 421 000	3 810 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	4 958 000)(	4 456 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	463 000	(646 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(1 082 000)	148 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 394 000	4 087 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	93 285 000	85 172 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	263 000	176 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	6 505 000	7 316 000
DMERCA du nouveau volet	45	14	14
DMERCA de l'ancien volet	46	9	9
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	26	26
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,46 %	5,45 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,45 %	5,10 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		314
Autres régimes	115		
	116		314

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (anciennement la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	12 974	12 184
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	43 725	41 059
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	25 320	26 270
	121	69 045	67 329

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TAXES</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	91 312 600	83 622 775
Taxes spéciales			
Service de la dette	2		
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	91 312 600	83 622 775
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	4 585 600	3 516 968
Égout	13		
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15		
Autres	16.1		
Centres d'urgence 9-1-1	17		
Service de la dette	18	914 540	800 555
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20		
Activités d'investissement	21		
	22	5 500 140	4 317 523
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24		
	25		
	26	5 500 140	4 317 523
	27	96 812 740	87 940 298

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33	1 102 372	1 096 113
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35	1 102 372	1 096 113
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	1 102 372	1 096 113

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	47	363 236	335 414
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie	49		
Sécurité civile	50		
Autres	51		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	52		
Enlèvement de la neige	53		
Autres	54		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		
Réseau de distribution de l'eau potable	63		
Traitement des eaux usées	64		
Réseaux d'égout	65		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66	735 781	639 661
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	74		
Sécurité du revenu	75		
Autres	76	9 099	8 313
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	77		
Rénovation urbaine	78		
Promotion et développement économique	79		
Autres	80		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	81	17 500	18 250
Activités culturelles			
Bibliothèques	82	230 817	215 078
Autres	83		
<b>Réseau d'électricité</b>	84		
	85	1 356 433	1 216 716

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>		
<b>Administration générale</b>	86	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	87	
Sécurité incendie	88	8 287
Sécurité civile	89	690 337
Autres	90	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	91	1 571 025
Enlèvement de la neige	92	2 748 440
Autres	93	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	94	
Transport adapté	95	
Transport scolaire	96	
Autres	97	
Transport aérien	98	
Transport par eau	99	
Autres	100	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	
Réseau de distribution de l'eau potable	102	4 363 368
Traitement des eaux usées	103	633 077
Réseaux d'égout	104	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	105	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	106	
Tri et conditionnement	107	
Autres	108	
Autres	109	
Cours d'eau	110	
Protection de l'environnement	111	
Autres	112	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	113	
Sécurité du revenu	114	
Autres	115	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	116	
Rénovation urbaine	117	
Promotion et développement économique	118	
Autres	119	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	120	
Activités culturelles		
Bibliothèques	121	
Autres	122	
<b>Réseau d'électricité</b>	123	
	124	
	<b>6 575 757</b>	<b>7 954 489</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	418 511	521 454
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	778 610	638 567
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135	1 197 121	1 160 021
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	9 129 311	10 331 226

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	137		
Évaluation	138		
Autres	139		
	140		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	141	99 088	63 460
Sécurité incendie	142	46 669	17 751
Sécurité civile	143		
Autres	144		
	145	145 757	81 211
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	146		
Enlèvement de la neige	147		
Autres	148		
Transport collectif	149		
Autres	150		
	151		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		
Réseau de distribution de l'eau potable	153		
Traitement des eaux usées	154		
Réseaux d'égout	155		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	156		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	157		
Tri et conditionnement	158		
Autres	159		
Autres	160		
Cours d'eau	161		
Protection de l'environnement	162		
Autres	163		
	164		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	165	
Autres	166	
	167	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	168	
Rénovation urbaine	169	
Promotion et développement économique	170	
Autres	171	
	172	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	173	
Activités culturelles		
Bibliothèques	174	
Autres	175	
	176	
<b>Réseau d'électricité</b>	177	
	178	
	145 757	81 211

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	179		
Évaluation	180		
Autres	181	427 772	154 180
	182	427 772	154 180
<b>Sécurité publique</b>			
Police	183		
Sécurité incendie	184		
Sécurité civile	185		
Autres	186		
	187		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	188		
Enlèvement de la neige	189		
Autres	190	107 601	46 535
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	191		
Transport adapté	192		
Transport scolaire	193		
Autres	194		
Autres	195		
	196	107 601	46 535
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
Réseau de distribution de l'eau potable	197		
Traitement des eaux usées	198		
Réseaux d'égout	199		
Réseaux d'égout	200		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	201		
Matières recyclables	202		
Autres	203		
Cours d'eau	204		
Protection de l'environnement	205		
Autres	206	11 778	10 147
	207	11 778	10 147

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	208		
Sécurité du revenu	209		
Autres	210		
	211		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	212		
Rénovation urbaine	213		
Promotion et développement économique	214		
Autres	215		
	216		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	217		
Activités culturelles			
Bibliothèques	218		
Autres	219	1 059 948	913 370
	220	1 059 948	913 370
<b>Réseau d'électricité</b>			
	221		
	222	1 607 099	1 124 232
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	<b>223</b>	<b>1 752 856</b>	<b>1 205 443</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>			
Licences et permis	224	1 601 201	381 716
Droits de mutation immobilière	225	5 204 855	6 939 164
Droits sur les carrières et sablières	226		
Autres	227		
	228	6 806 056	7 320 880
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>			
	229	599 232	660 389
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
	230	1 697 749	541 688
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>			
	231	868 196	634 954
<b>AUTRES REVENUS</b>			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	(6 405)	108 614
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		
Contributions des promoteurs	236		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237		
Contributions des organismes municipaux	238		
Autres contributions	239	248 360	302 043
Redevances réglementaires	240		
Autres	241	542 038	74 926
	242	783 993	485 583
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>			
	243		

**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1	682 580		682 580	655 822
Greffe et application de la loi	2	814 494		814 494	533 564
Gestion financière et administrative	3	5 498 154		5 498 154	5 651 158
Évaluation	4				
Gestion du personnel	5	770 110		770 110	695 441
Autres					
▪ Quote-part Agglomération	6.1	10 656 438		10 656 438	8 985 659
▪ Autres dépenses d'admin	6.2	208 786	654 447	863 233	890 349
	7	18 630 562	654 447	19 285 009	17 411 993
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	8	12 764 198		12 764 198	11 758 463
Sécurité incendie	9	7 407 303	741 763	8 149 066	7 249 338
Sécurité civile	10	236 374		236 374	261 100
Autres	11	1 899 113	56 094	1 955 207	1 759 439
	12	22 306 988	797 857	23 104 845	21 028 340
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	5 799 688	1 964 131	7 763 819	7 564 332
Enlèvement de la neige	14	4 535 213	1 964 131	6 499 344	6 049 006
Éclairage des rues	15	660 269	218 237	878 506	832 897
Circulation et stationnement	16	603 253	218 237	821 490	758 759
Transport collectif					
Transport en commun	17	11 771 427		11 771 427	10 624 611
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20	378 198		378 198	293 962
	21	23 748 048	4 364 736	28 112 784	26 123 567

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 515 550		3 515 550	2 947 381
Réseau de distribution de l'eau potable	23	4 823 518	1 911 163	6 734 681	5 567 170
Traitement des eaux usées	24				
Réseaux d'égout	25	632 367	2 131 015	2 763 382	2 686 085
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	1 925 239		1 925 239	1 785 999
Élimination	27	817 253		817 253	728 321
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	1 118 801	6 235	1 125 036	1 234 028
Tri et conditionnement	29	631 119		631 119	560 627
Matières organiques					
Collecte et transport	30				
Traitement	31				
Matériaux secs	32				
Autres	33				
Plan de gestion	34				
Autres	35				
Cours d'eau	36				
Protection de l'environnement	37				
Autres	38	94 550		94 550	41 995
	39	13 558 397	4 048 413	17 606 810	15 551 606
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Logement social	40	911 609		911 609	608 598
Sécurité du revenu	41				
Autres	42	231 392		231 392	206 902
	43	1 143 001		1 143 001	815 500

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 668 737	23 196	1 691 933	1 614 325
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46	189 099		189 099	167 978
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47				
Tourisme	48				
Autres	49	756 397		756 397	797 896
Autres	50				
	51	2 614 233	23 196	2 637 429	2 580 199
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52	699 131	431 454	1 130 585	1 111 665
Patinoires intérieures et extérieures	53	1 814 321	431 454	2 245 775	2 212 628
Piscines, plages et ports de plaisance	54	2 043 563	431 454	2 475 017	2 396 031
Parcs et terrains de jeux	55	8 436 738	779 416	9 216 154	8 880 812
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57				
Autres	58	1 802 883		1 802 883	1 502 074
	59	14 796 636	2 073 778	16 870 414	16 103 210
Activités culturelles					
Centres communautaires	60	1 400 848	431 454	1 832 302	1 762 745
Bibliothèques	61	3 411 920	497 186	3 909 106	3 764 955
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63				
Autres	64	1 749 168		1 749 168	1 595 791
	65	6 561 936	928 640	7 490 576	7 123 491
	66	21 358 572	3 002 418	24 360 990	23 226 701

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67				
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
Dette à long terme					
Intérêts	68	1 290 180		1 290 180	957 059
Autres frais	69	43 245		43 245	36 290
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	70	(6 000)		(6 000)	(7 000)
Autres	71	28 305		28 305	27 376
	72	1 355 730		1 355 730	1 013 725
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73				
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	12 891 067 (	12 891 067)		



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## **Autres renseignements**

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	2 603 760	2 284 160
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	2 813 493	2 430 251
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	6 295 238	5 968 119
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	1 453 386	1 612 784
Autres infrastructures	11	115 567	380 254
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	1 105 538	1 319 733
Édifices communautaires et récréatifs	14	476 612	399 162
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	308 459	
Ameublement et équipement de bureau	18	478 239	400 805
Machinerie, outillage et équipement divers	19	959 052	1 232 267
Terrains	20		
Autres	21		
	22	16 609 344	16 027 535

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	2 603 760	2 284 160
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	2 813 493	2 430 251
Autres infrastructures	5	7 864 191	7 961 157
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	3 327 900	3 351 967
	12	16 609 344	16 027 535

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	1 252 598			1 252 598
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	6 481 898		834 493	5 647 405
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	33 999 039	5 286 951	2 681 989	36 604 001
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	41 733 535	5 286 951	3 516 482	43 504 004
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	9 847 069		573 469	9 273 600
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	9 847 069		573 469	9 273 600
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	9 847 069		573 469	9 273 600
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	9 847 069		573 469	9 273 600
	19	51 580 604	5 286 951	4 089 951	52 777 604
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	( )
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	<b>22</b>	<b>51 580 604</b>	<b>5 286 951</b>	<b>4 089 951</b>	<b>52 777 604</b>

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	52 777 604
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	5 329 345
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 252 598
Débiteurs	8	9 273 600
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 353 457
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	46 227 294
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	46 227 294
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	744 517
Communauté métropolitaine	16	7 802 000
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	54 773 811
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	83 357 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	83 357 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	138 130 811
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	10 656 438	8 985 659
<b>Sécurité publique</b>			
Police	4	12 764 198	11 758 463
Sécurité incendie	5	7 185 771	6 341 171
Sécurité civile	6	236 374	251 967
Autres	7	221 532	183 890
<b>Transport</b>			
Réseau routier	8	893 674	851 844
Transport collectif	9	11 771 427	10 624 611
Autres	10	378 198	293 962
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout	11	6 907 289	5 394 824
Matières résiduelles	12	1 418 244	1 259 835
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14	94 550	41 995
Autres	15		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	16	911 609	608 598
Autres	17	231 392	206 902
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	18		
Rénovation urbaine	19	189 099	167 978
Promotion et développement économique	20	756 397	797 896
Autres	21		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	22	709 122	671 912
Activités culturelles	23	1 749 168	1 595 791
<b>Réseau d'électricité</b>	24		
	25	57 074 482	50 037 298

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	16 536 966	15 919 288
Frais de financement	4	72 378	108 247
Autres	5		
	6	16 609 344	16 027 535

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	64,00	35,00	126 408,00	7 492 321	2 087 885	9 580 206
Professionnels	2						
Cols blancs	3	71,00	35,00	134 661,00	4 446 419	1 417 590	5 864 009
Cols bleus	4	123,00	36,00	219 060,00	7 989 831	2 423 457	10 413 288
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	258,00		480 129,00	19 928 571	5 928 932	25 857 503
Élus	9	9,00			478 556	89 909	568 465
	10	267,00			20 407 127	6 018 841	26 425 968

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3		1 478 618	2 884 750		4 363 368
Traitement des eaux usées	4		48 296	584 781		633 077
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	2 553 554	480 105	1 090 920	8 287	4 132 866
	7	2 553 554	2 007 019	4 560 451	8 287	9 129 311

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	58 901	18 366
	4	58 901	18 366
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	34 152	52 529
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	34 152	52 529
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	290 514	214 459
Enlèvement de la neige	11	290 514	214 459
Autres	12	64 559	47 657
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	645 587	476 575
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	221 837	124 078
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	64 163	25 964
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	286 000	150 042
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	176 605	127 235
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	106 521	109 853
Autres	38	47 964	79 125
	39	331 090	316 213
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	1 355 730	1 013 725

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Alex Bottausci	1.1 Maire	88 997	18 182	19 597	
M. Laurence Parent	1.2 Conseiller	26 280	13 140		
M. Errol Johnson	1.3 Conseiller	26 280	13 140	7 076	2 718
M. Mickey Max Guttman	1.4 Conseiller	26 280	13 140		
Mme Tanya Rutman	1.5 Conseiller	26 280	13 140		
M. Morris Vesely	1.6 Conseiller	26 280	13 140		
Mme Valérie Assouline	1.7 Conseiller	26 280	13 140	5 834	2 342
M. Ryan Anthony Brownstein	1.8 Conseiller	26 280	13 140		
Mme Anastasia Assimakopoulos	1.9 Conseiller	26 280	13 140	72	28

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI      NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1      6 000 000 \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2           

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3      \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4           

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22      \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23      \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24      \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25      \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 990 500 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 938 524 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
  - Systèmes de sécurité 46 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien préventif 47 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 \_\_\_\_\_ \$
  - Systèmes de drainage 51 \_\_\_\_\_ \$
  - Abords de routes 52 \_\_\_\_\_ \$
  - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles 56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

## e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

## f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution 58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 19 0336
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-03-12
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 280
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 467
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 2
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-18

Nom du signataire : Roman Beschieru

Fonction du signataire : Trésorier

Date de transmission au Ministère : 2024-06-20

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-20 13:24



# Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1	106 713 700	112 728 388	101 960 042
Investissement	2	6 715 000	6 824 117	8 256 532
	3	113 428 700	119 552 505	110 216 574
<b>Charges</b>				
	4	116 967 329	117 606 598	107 751 631
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>				
	5	(3 538 629)	1 945 907	2 464 943
Moins : revenus d'investissement	6	( 6 715 000)(	6 824 117)(	8 256 532)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>				
	7	(10 253 629)	(4 878 210)	(5 791 589)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	12 849 160	12 891 067	12 686 111
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10	( 3 515 531)(	3 516 482)(	3 812 274)
Affectations				
Activités d'investissement	11	( )	843 268)(	769 346)
Excédent (déficit) accumulé	12	920 000	2 727 261	3 566 437
Autres éléments de conciliation	13		51 091	83 379
	14	10 253 629	11 309 669	11 754 307
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>				
	15		6 431 459	5 962 718

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	19 830 176	12 217 608
Débiteurs	2	30 101 393	33 833 252
Placements de portefeuille	3	4 224 974	3 963 167
Autres	4	1 124 000	1 189 000
	5	55 280 543	51 203 027
<b>Passifs</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	52 688 777	51 483 306
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	22 343 597	17 581 602
	10	75 032 374	69 064 908
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(19 751 831)	(17 861 881)
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	12	152 900 762	149 199 945
Autres	13	1 068 244	933 204
	14	153 969 006	150 133 149
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	15	134 217 175	132 271 268

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	12 468 280	10 999 821
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Réfection chalets/bâtim munic	2.1	5 729 413	5 426 243
▪ Projets informatiques	2.2	498 160	1 507 354
▪ Quote-part Agglomération	2.3	805 562	1 000 000
▪ Impondérables	2.4	2 077 762	1 180 246
▪ Impondérables Travaux publics	2.5	116 687	1 000 000
▪ Covid-19	2.6		1 000 000
▪ Entretien arbres	2.7	261 788	
▪ Programme PRQ	2.8	250 000	
▪ Autres	2.9	290 636	307 939
	3	10 030 008	11 421 782
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	3 007 921	2 343 700
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	1 252 597	1 252 597
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	250 000	100 000
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	( )	( )
Financement des investissements en cours	12	(2 758 662)	(1 789 889)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	109 967 031	107 943 257
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	134 217 175	132 271 268

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	46 227 294
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	138 130 811

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal</b>			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	1 252 598	1 252 598
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	36 604 001	33 999 039
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	5 647 405	6 481 898
<b>Dettes à long terme à la charge des tiers</b>			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	9 273 600	9 847 069
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
<b>Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement</b>			
	10		
	11	52 777 604	51 580 604

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	12	95 905 700	96 812 740	87 940 298
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 073 600	1 102 372	1 096 113
Quotes-parts	14			
Transferts	15	2 349 900	2 553 554	2 376 737
Services rendus	16	952 300	1 752 856	1 205 443
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 900 700	9 103 037	8 522 957
Autres	18	531 500	1 403 829	818 494
	19	106 713 700	112 728 388	101 960 042
<b>Investissement</b>				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22	6 715 000	6 575 757	7 954 489
Autres	23		248 360	302 043
	24	6 715 000	6 824 117	8 256 532
	25	113 428 700	119 552 505	110 216 574

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Administration générale	1	18 630 562	654 447	19 285 009	17 411 993
Sécurité publique					
Police	2	12 764 198		12 764 198	11 758 463
Sécurité incendie	3	7 407 303	741 763	8 149 066	7 249 338
Autres	4	2 135 487	56 094	2 191 581	2 020 539
Transport					
Réseau routier	5	11 598 423	4 364 736	15 963 159	15 204 994
Transport collectif	6	11 771 427		11 771 427	10 624 611
Autres	7	378 198		378 198	293 962
Hygiène du milieu					
Eau et égout	8	8 971 435	4 042 178	13 013 613	11 200 636
Matières résiduelles	9	4 492 412	6 235	4 498 647	4 308 975
Autres	10	94 550		94 550	41 995
Santé et bien-être	11	1 143 001		1 143 001	815 500
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 668 737	23 196	1 691 933	1 614 325
Promotion et développement économique	13	756 397		756 397	797 896
Autres	14	189 099		189 099	167 978
Loisirs et culture	15	21 358 572	3 002 418	24 360 990	23 226 701
Réseau d'électricité	16				
Frais de financement	17	1 355 730		1 355 730	1 013 725
Effet net des opérations de restructuration	18				
	19	104 715 531	12 891 067	117 606 598	107 751 631
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	12 891 067 (	12 891 067)		
	21	117 606 598		117 606 598	107 751 631

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	6 824 117	8 256 532
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	16 609 344)(	16 027 535)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	127 057)(	127 057)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 286 951	5 356 700
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	843 268	769 346
Excédent accumulé	6	2 813 292	2 988 240
	7	(7 792 890)	(7 040 306)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(968 773)	1 216 226

*Extrait du rapport financier, page S14*